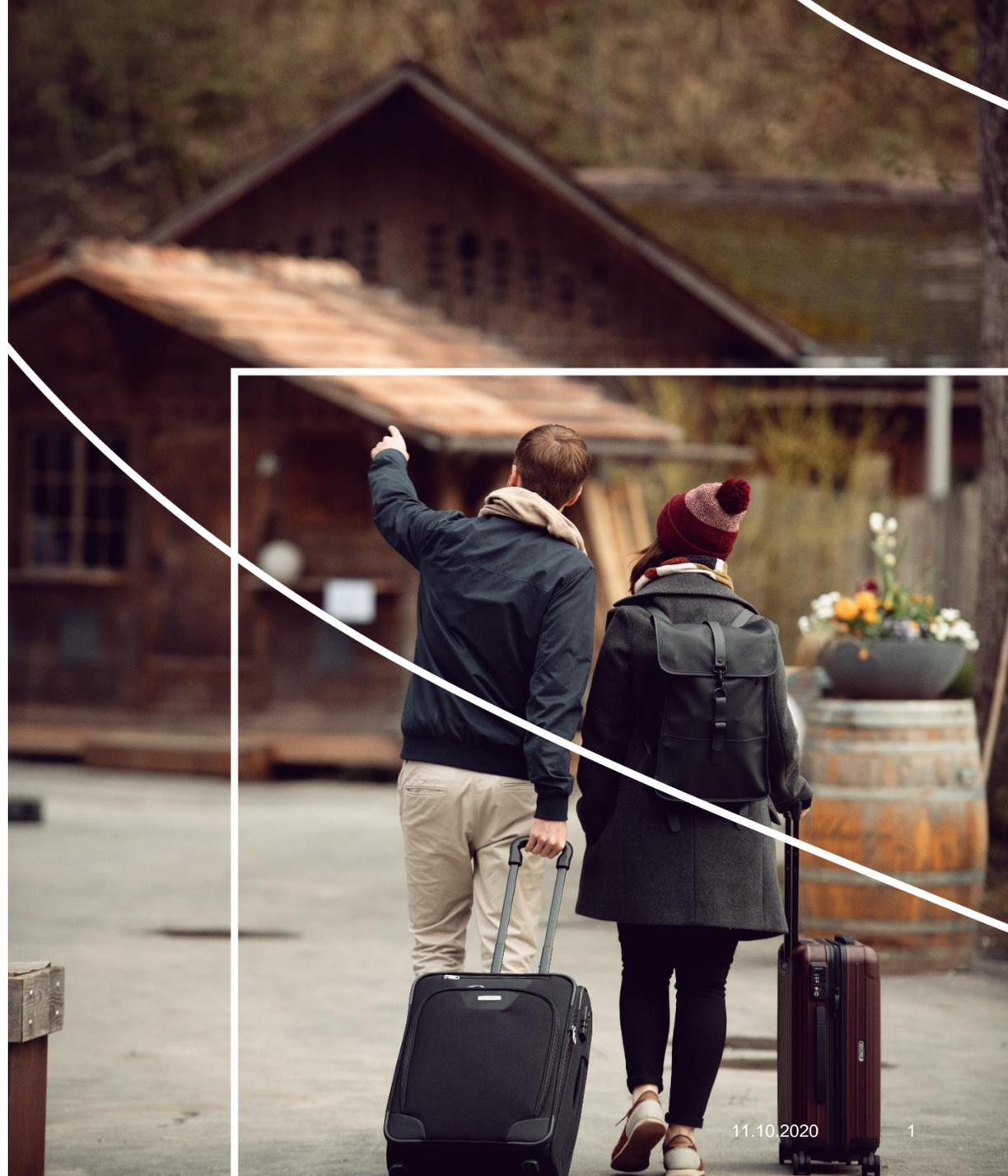


Résultats du sondage sur l'évaluation de la situation

30 septembre – 4 octobre 2020
Sondage mené auprès des membres
d'HotellerieSuisse



Quelles mesures devrez-vous prendre dans les six prochains mois pour garantir vos liquidités?

En raison des problèmes de liquidité dus à la crise du coronavirus, deux tiers des établissements hôteliers (67 %) repousseront les six prochains mois les investissements qu'ils ont planifiés. La part des établissements touchés a augmenté depuis le dernier sondage (juin 2020). Celui-ci avait montré que 55 % des sondés avaient dû remettre à plus tard leurs investissements et travaux d'entretien; désormais, ils sont 67 %.

La réduction de l'horaire de travail concernera elle aussi dans les six prochains mois pas loin de deux tiers (61 %) des sondés. Ici, les différences régionales sont notables: tandis que l'hôtellerie urbaine est touchée à raison de 78 %, la moitié des établissements en zone alpine feront appel à cette mesure de soutien (voir transparent suivant).

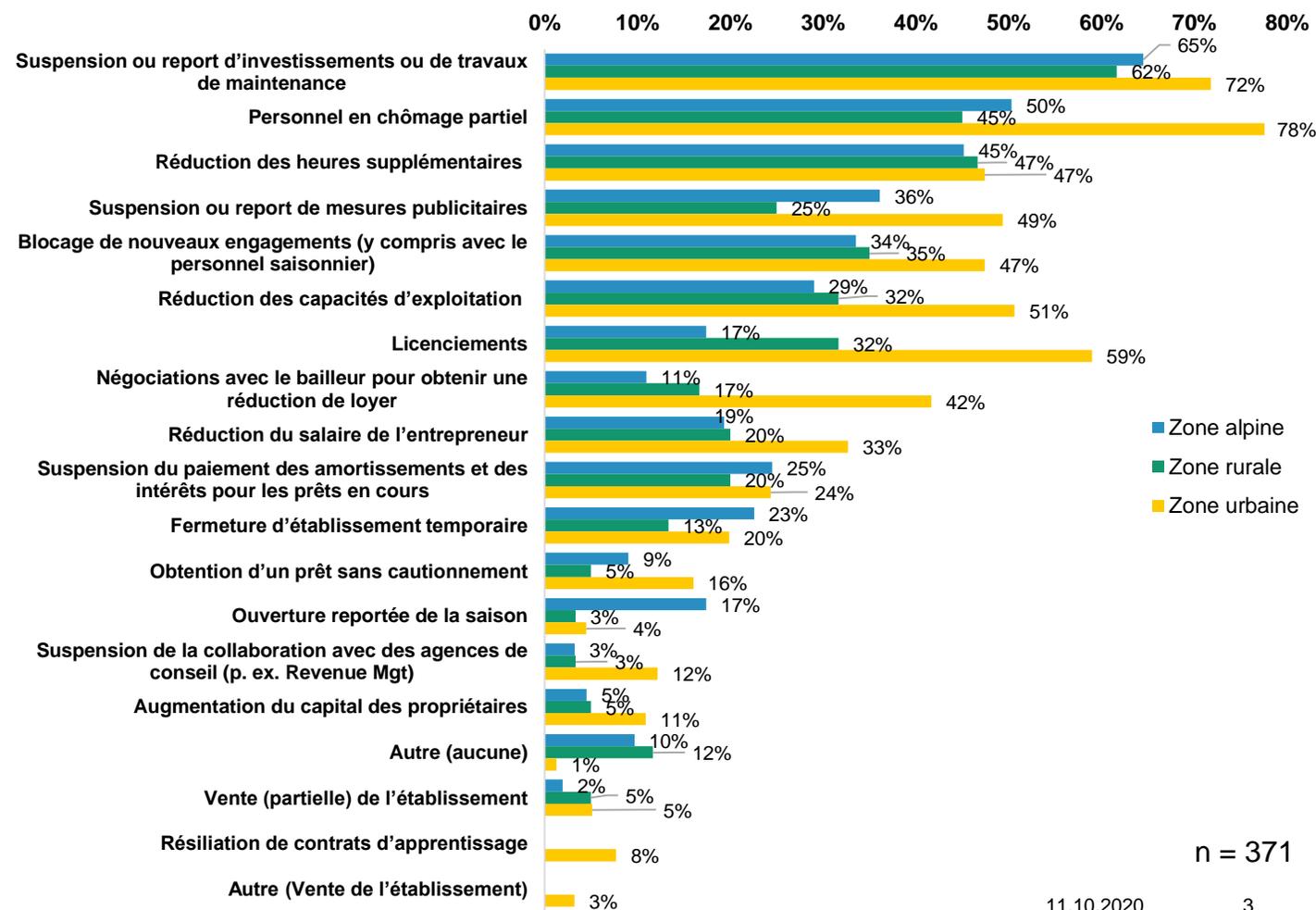
Plus d'un tiers des sondés (37 %) devront licencier du personnel au cours des mois à venir. La situation sur le marché du travail reste donc très préoccupante (voir diapositive suivante).



Quelles mesures devrez-vous prendre dans les six prochains mois pour garantir vos liquidités?

La part des établissements qui prévoient des licenciements varie fortement selon les régions. Dans l'hôtellerie urbaine, la part est plus de trois fois plus élevée qu'au sein de l'hôtellerie alpine (respectivement 59 % et 17 %) et presque deux fois plus élevée que dans les régions rurales (respectivement 59 % et 32 %). Un tiers des établissements en zone urbaine (34 %) devra licencier 10 % de ses collaborateurs dans les six prochains mois. Parmi 44 % des hôtels en zone urbaine, de 11 % à 30 % des employés seront touchés par un licenciement.

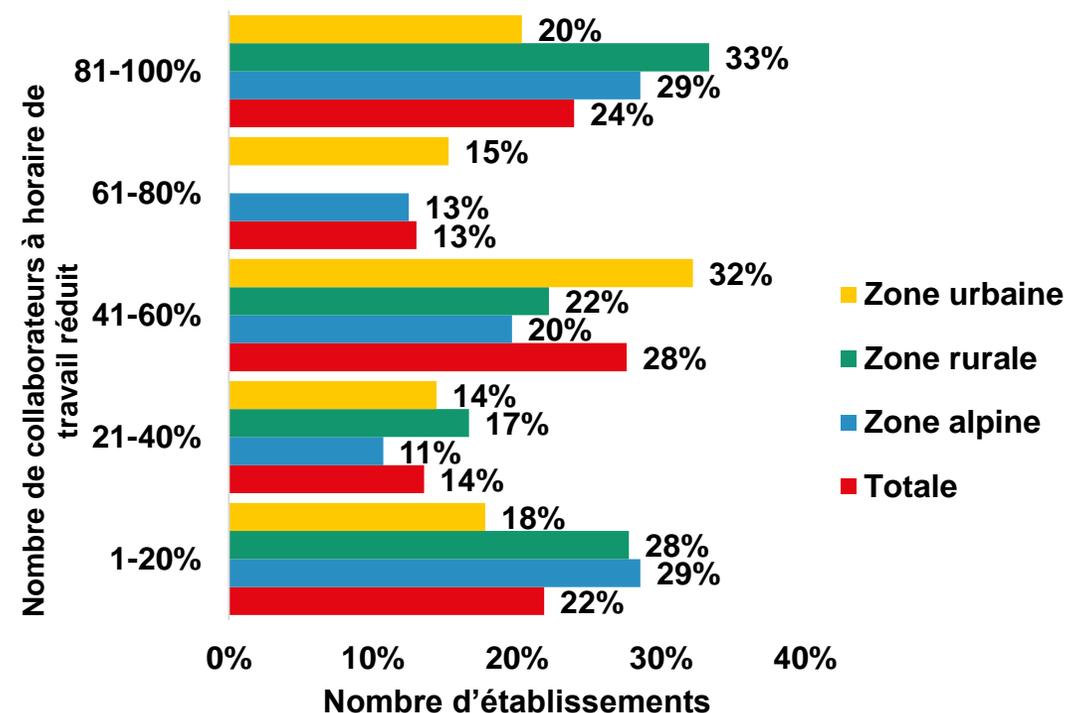
Le fait que l'hôtellerie urbaine est plus fortement touchée est aussi reconnaissable au vu de l'amointrissement des capacités d'exploitation (51 %) et des négociations menées avec les bailleurs en vue d'une réduction du loyer (42 %). Cela est notamment dû au fait que les établissements urbains font plus souvent l'objet d'un bail que ceux des régions de vacances.



Pour les établissements avec réduction de l'horaire de travail: quelle part de vos collaborateurs est encore au chômage partiel (en %) ?

Dans un quart (24 %) des établissements ayant réduit l'horaire de travail, plus de 80 % des collaborateurs sont touchés. Ces établissements sont plus nombreux dans les zones alpines et rurales que dans les villes. Cela peut s'expliquer par un nombre accru de licenciements dans les villes.

La majorité relative des établissements touchés par une réduction de l'horaire de travail (28 %) a annoncé cette dernière pour 41 % à 60 % de ses collaborateurs. Dans les villes, un tiers (32 %) des établissements sont touchés dans cette mesure.

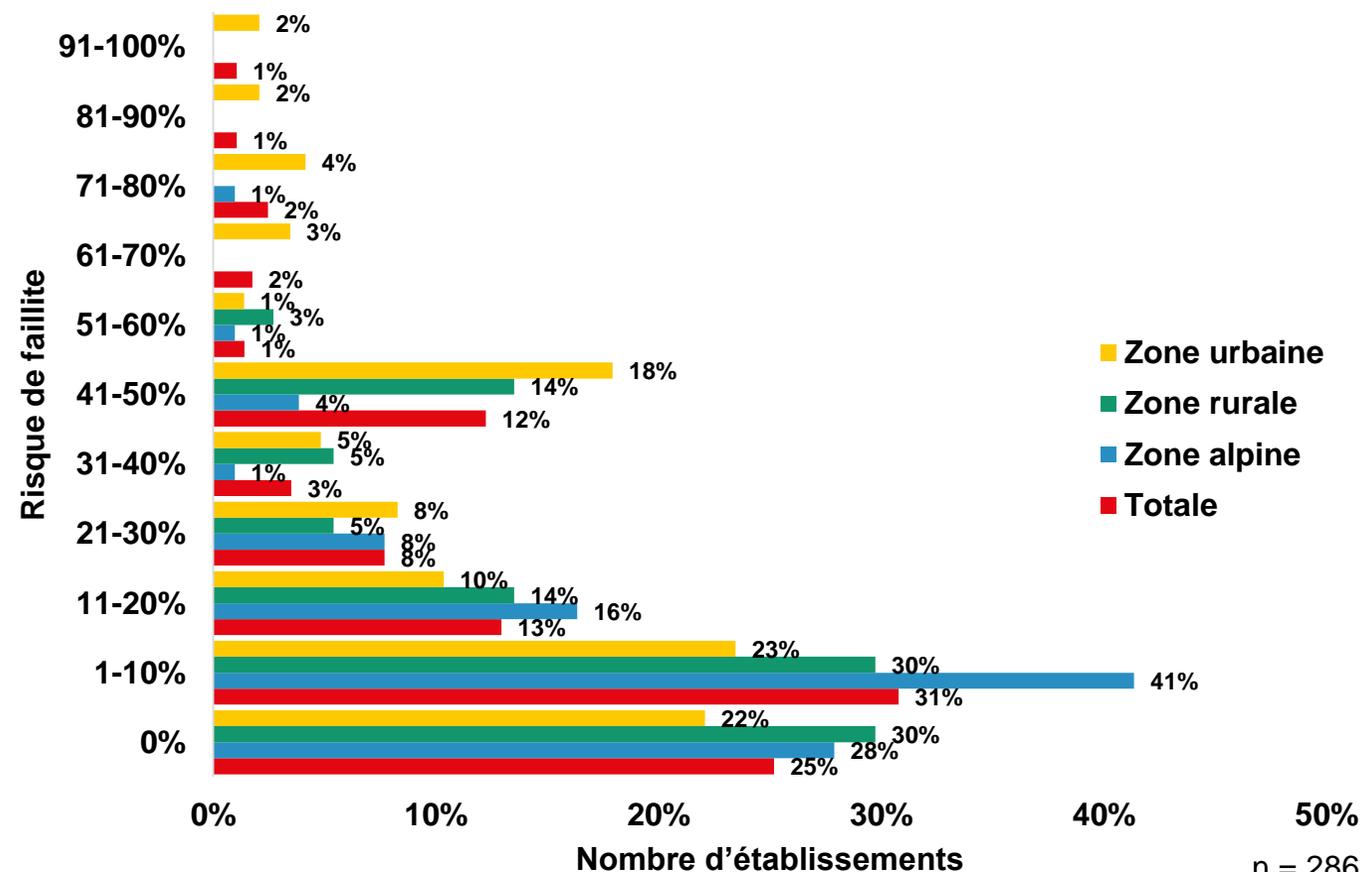


Comment estimez-vous le risque de faillite de votre établissement?

Selon les estimations, la probabilité de faire faillite dans l'hôtellerie est en ce moment plus élevée qu'en juin 2020. Tandis qu'en juin, environ 3 % des établissements hôteliers avaient fait état d'une probabilité de faillite de 60 % ou plus, ils sont 6 % à fin septembre à compter avec un tel risque élevé de faire faillite.

Il s'agit ici presque exclusivement d'établissements urbains: la probabilité de faire faillite de 60 % et plus menace 12 % des établissements de l'hôtellerie urbaine, surtout à Zurich et Genève.

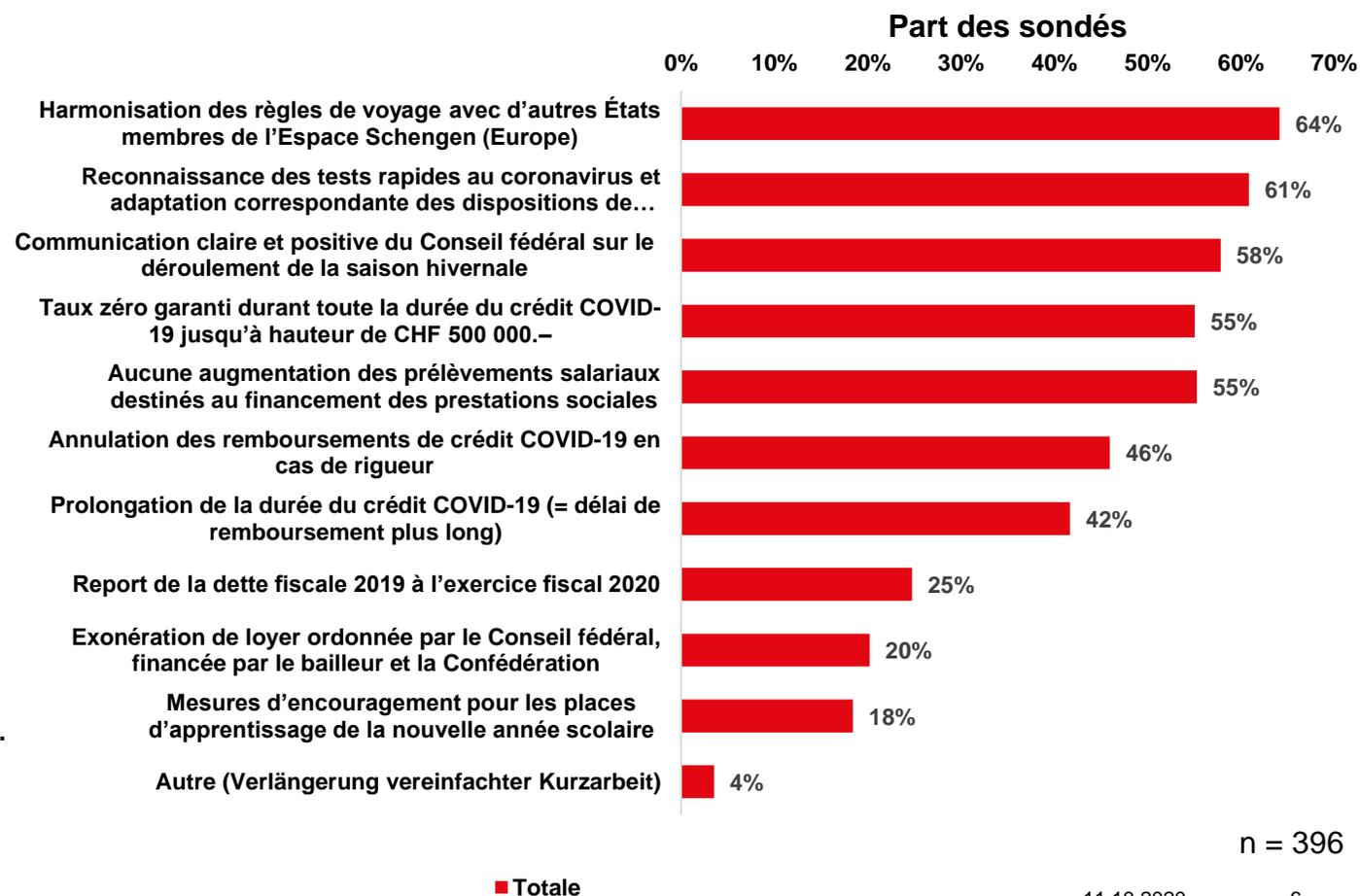
Pour 18 % des hôtels urbains et 14 % des établissements en zone rurale, le risque de faillite est de 41 % à 50 %. Les établissements alpins sont bien plus rarement touchés par ce risque (4 %).



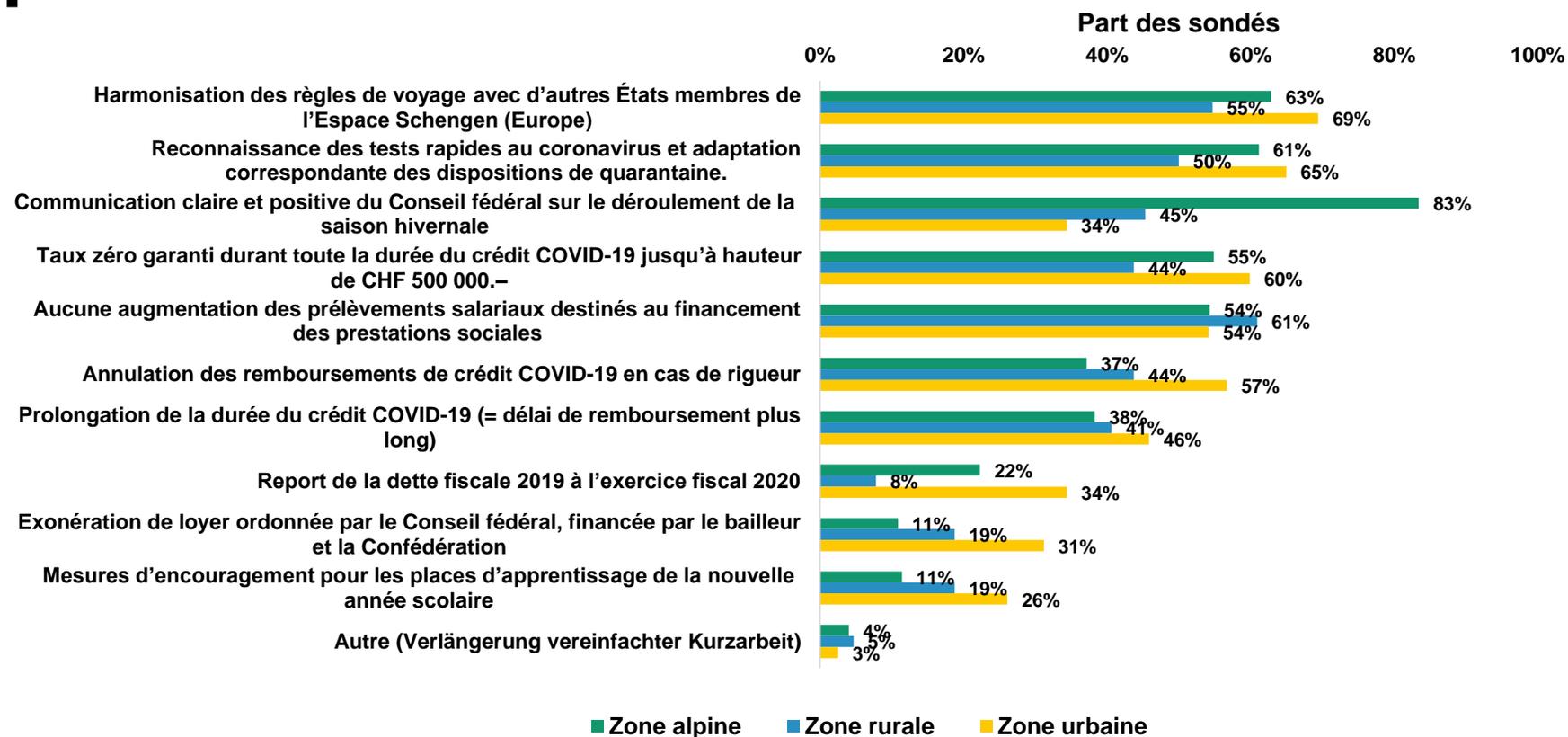
Quels instruments et mesures économiques considérez-vous comme utiles dans les prochains 6 à 12 mois?

Les deux mesures les plus urgentes sont l'harmonisation des règles relatives aux voyages au sein et en provenance des autres pays de l'espace Schengen ainsi que la reconnaissance des tests rapides du coronavirus. Plus de la moitié des sondés estiment en outre également nécessaire une communication positive du Conseil fédéral relative à la saison d'hiver. Il est compréhensible que cet aspect préoccupe surtout les établissements de la zone alpine; 83 % d'entre eux estiment une telle communication nécessaire. Cependant, également un tiers des établissements urbains et presque la moitié des hôtels en zone rurale estiment que cette mesure est appropriée (cf. diapositive suivante).

Parmi les priorités se trouvent en outre l'intérêt à taux zéro garanti pour les crédits COVID-19 ainsi que la libération de leur remboursement dans les cas de rigueur. Cette dernière mesure est surtout considérée comme nécessaire par l'hôtellerie urbaine (cf. diapositive suivante), qui lutte contre les faibles taux d'occupation et les pertes de chiffre d'affaires.



Quels instruments et mesures économiques considérez-vous comme utiles dans les prochains 6 à 12 mois?

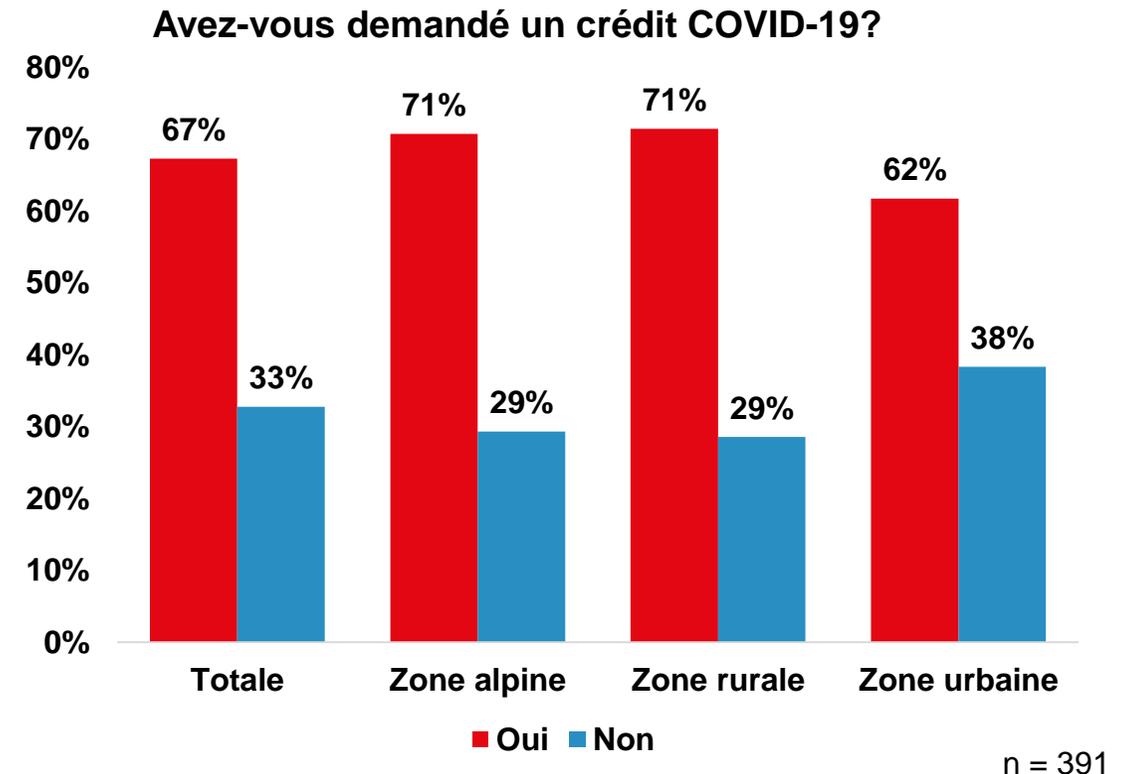


n = 396

Crédits transitoires COVID-19

Deux tiers des établissements (67 %) ont demandé un crédit COVID-19. Le taux est quelque peu moins élevé dans l'hôtellerie urbaine (62 %), mais les moyens demandés ont été plus largement utilisés par les hôtels urbains.

La majorité des établissements urbains (40 %) et ruraux (43 %) ont épuisé entre 81 % et 100 % des moyens demandés. Cela concerne également un tiers (32 %) des établissements alpins.

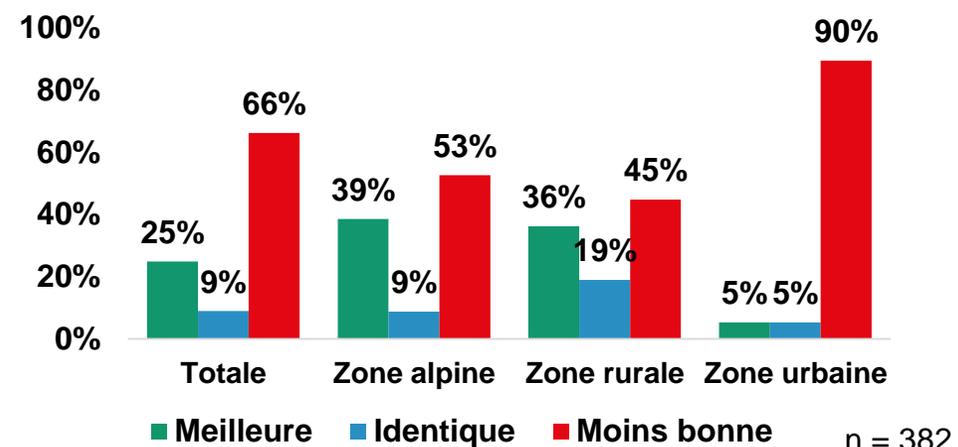


Comment évaluez-vous le déroulement de la saison estivale (de mai à septembre) comparé à l'année précédente?

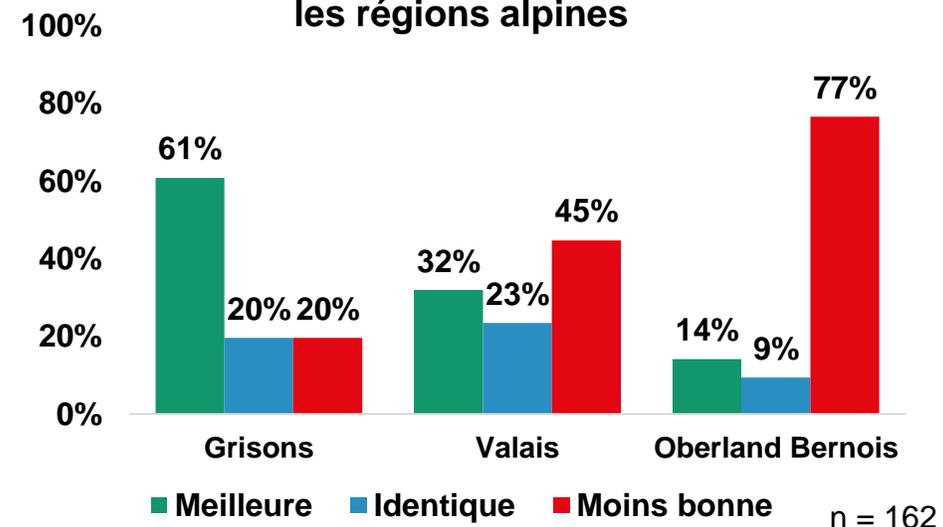
Pour deux tiers des établissements (66 %), la saison estivale s'est moins bien déroulée que l'année précédente, en raison des pertes dues au coronavirus et aux restrictions. Un quart des sondés (25 %) a en revanche enregistré cet été un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'été 2019. Cependant, de fortes différences régionales sont reconnaissables: tandis que pour environ un tiers des établissements des zones alpine et rurale la saison estivale a été meilleure, 90 % des hôtels urbains enregistrent une perte par rapport à l'année précédente.

Cependant, des différences notables existent dans les régions alpines également: tandis qu'aux Grisons, 61 % des établissements ont enregistré une meilleure saison d'été cette année, ils sont nettement moins nombreux en Valais (32 %) et beaucoup moins nombreux dans l'Oberland bernois (14 % uniquement).

Déroulement de la saison d'été au sein de la branche



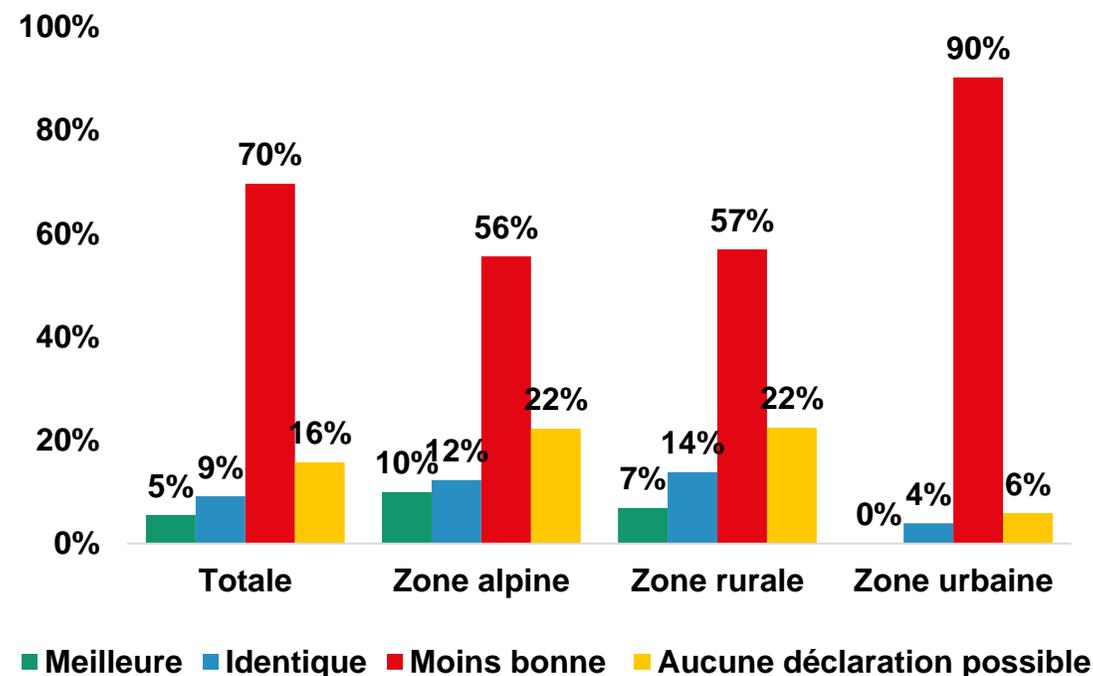
Déroulement de la saison d'été dans les régions alpines



Quel est votre pronostic pour la saison d'hiver (novembre 2020 à avril 2021) par rapport au même moment l'année passée?

La saison d'été a certes été meilleure pour un tiers des établissements des régions rurale et alpine par rapport à l'année précédente, mais les attentes pour la saison d'hiver sont moins bonnes dans les régions de vacances également. Ainsi, plus de la moitié des hôtels des zones alpine (56 %) et rurale (57 %) s'attendent à un déroulement moins bon de la saison d'hiver par rapport à l'année précédente.

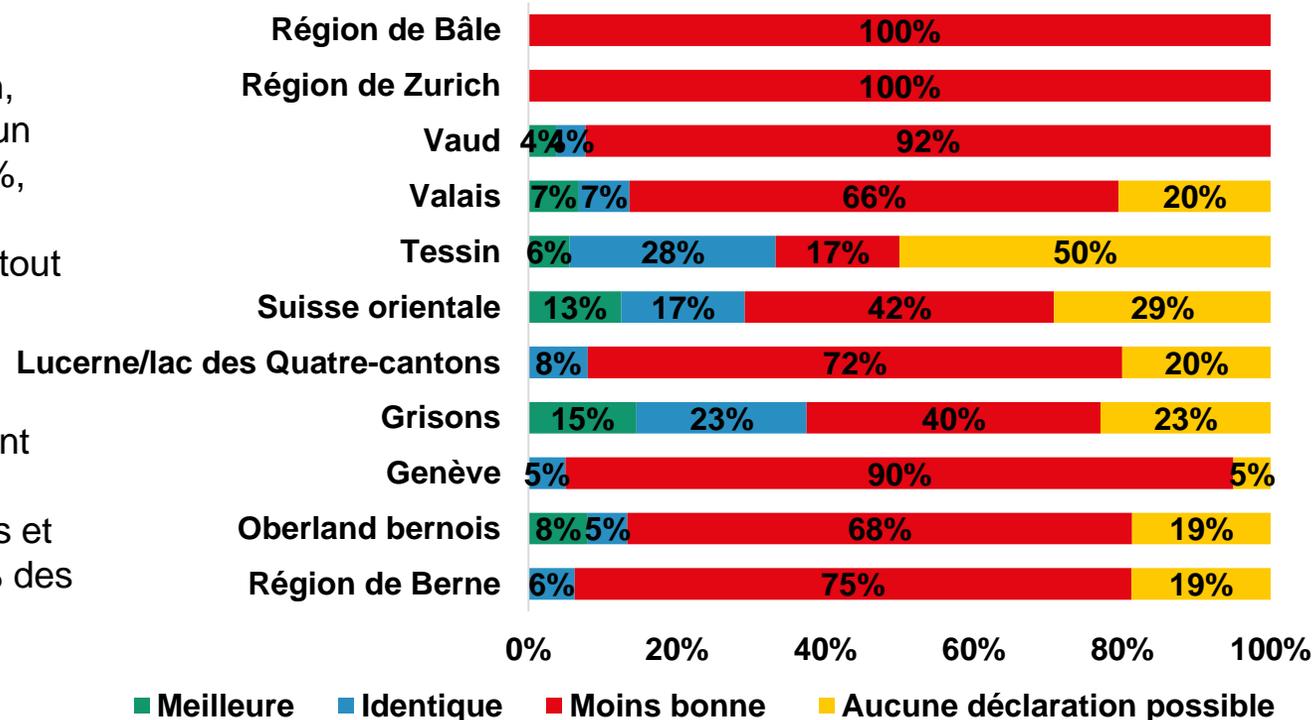
Parmi les établissements en montagne et en campagne, 22 % ne peuvent pas encore faire de pronostics pour la saison d'hiver. Cela s'explique notamment par les réservations à court terme et les limitations de voyages changeantes (cf. diapositive 15). Ces facteurs représentent un grand défi pour l'hôtellerie urbaine également, mais l'insécurité relative à la saison d'hiver est beaucoup plus faible dans les villes: 90 % des établissements s'attendent en effet à des pertes.



Quel est votre pronostic pour la saison hivernale (novembre 2020 à avril 2021) par rapport au même moment l'année passée?

Les pronostics pour la saison d'hiver sont majoritairement négatifs pour la plupart des régions touristiques. Au Tessin, dans les Grisons et en Suisse orientale, les attentes sont un peu plus positives. Dans ces régions, respectivement 17 %, 40 % et 42 % des hôtels s'attendent à un moins bon déroulement de la saison d'hiver. Dans ces régions, et surtout au Tessin, un nombre nettement plus important d'établissements n'a pas encore pu faire de déclaration.

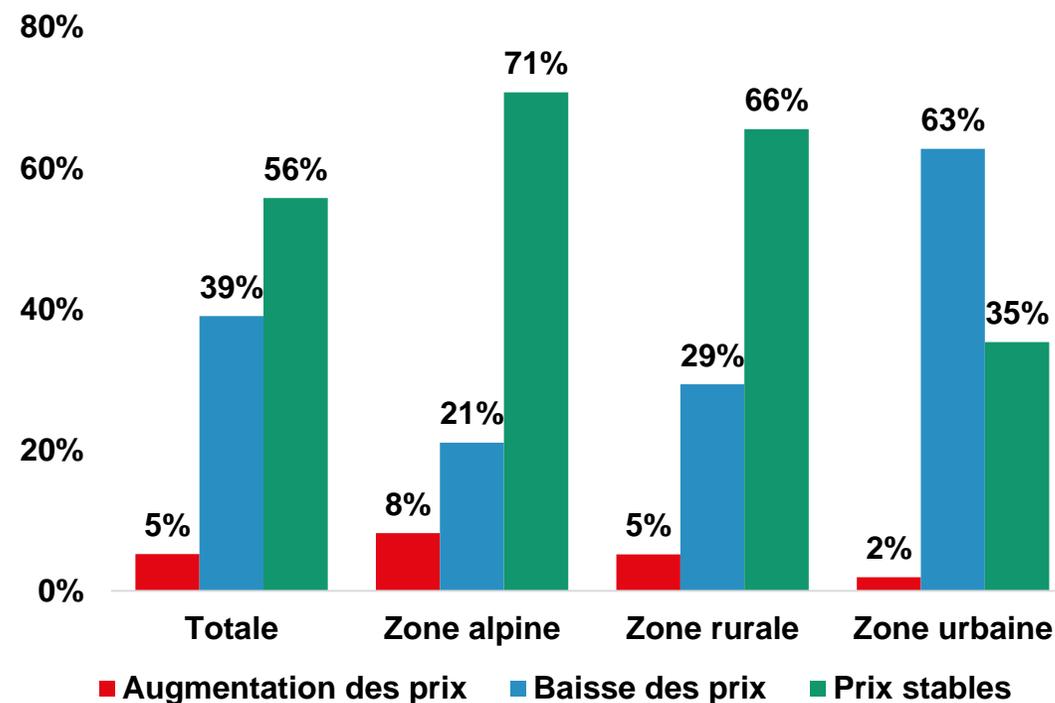
Dans les régions touristiques qui comportent principalement des zones urbaines, les prévisions sont clairement plus négatives: c'est le cas de 100 % des établissements bâlois et zurichoïses, de 92 % des établissements vaudois et de 92 % des établissements genevois.



Allez-vous ajuster les prix lors de la période d'hiver en comparaison avec les prix des nuitées de la SH 2019/2020?

La majorité des établissements (56 %) entendent maintenir leurs niveaux de prix au cours de la prochaine saison d'hiver, tandis que plus d'un tiers (39 %) s'attendent à devoir baisser leurs tarifs.

Cependant, ici aussi on observe d'importantes différences régionales: la part des établissements urbains qui doivent revoir à la baisse leurs tarifs pour la saison d'hiver 2020-2021 est trois fois plus élevée que celle des établissements dans les régions alpines (63 % par rapport à 21 %). En cause, le taux d'occupation plus bas en ville découlant d'une demande étrangère quasi-nulle et de l'effondrement du tourisme d'affaires.

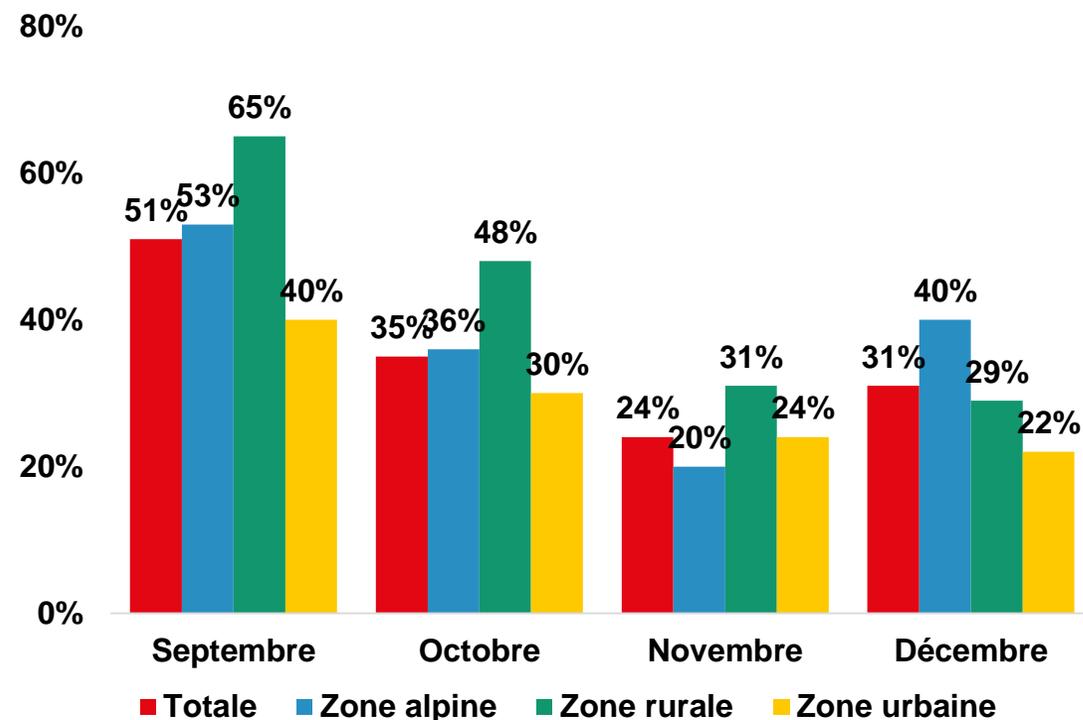


Occupation pendant les mois de septembre à décembre 2020

En septembre, le volume de travail a été en moyenne de 51 % en Suisse. Ici aussi, on constate des différences régionales. Dans les zones rurales, un volume de travail plus important a été enregistré par rapport à l'année précédente: 65 % par rapport à 43 % en septembre 2019. Dans les régions alpines, un taux d'occupation de 53 % a été enregistré, ce qui est comparable à l'année précédente (48 %).

Les chiffres sont plus bas dans les villes, et de nettes pertes y ont été enregistrées par rapport à 2019: 40 % par rapport à 71 % en septembre 2019. En outre, on constate que l'évolution diffère aussi entre certaines villes: tandis que les villes tessinoises enregistrent un taux d'occupation de 82 %, Zurich et Bâle n'ont pu atteindre que respectivement 33 % et 31 %. Les établissements genevois quant à eux ont enregistré un taux d'occupation de 21 % seulement.

Les taux d'occupation pronostiqués par l'hôtellerie urbaine pour les mois d'octobre à décembre atteignent au plus la moitié de ceux de l'année précédente.



Les valeurs «zéro» ont été exclues, puisqu'il s'agirait très probablement de fermetures saisonnières ou temporaires.

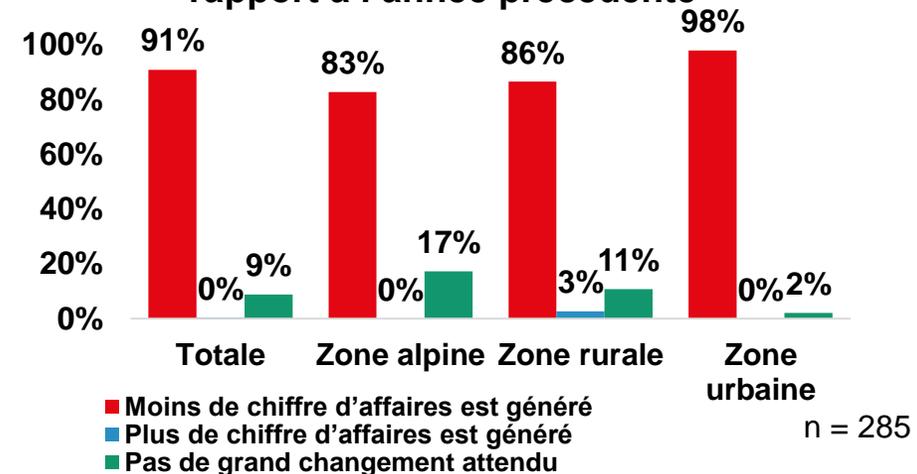
n septembre = 372
 n octobre = 359
 n novembre = 289
 n décembre = 362

Comment votre chiffre d'affaires évoluera-t-il en comparaison avec l'année précédente?

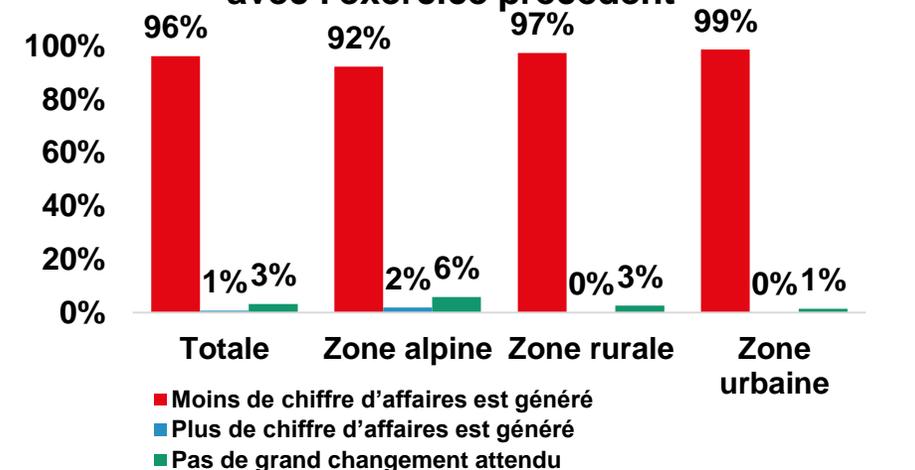
En moyenne, 91 % des établissements hôteliers s'attendent à des pertes au niveau de leur chiffre d'affaires au cours des prochains mois. Contrairement aux hôtels urbains, qui s'attendent presque tous à des pertes de chiffre d'affaires (98 %), 17 % des établissements des régions alpines et 11 % des régions rurales tablent encore sur un chiffre d'affaires comparable à celui de la période correspondante de l'année précédente.

Dans le cadre de l'évolution du chiffre d'affaires pour toute l'année 2020, les différences sont plus petites: 96 % des établissements hôteliers en Suisse escomptent des pertes de chiffre d'affaires.

Septembre 2020 – décembre 2020 par rapport à l'année précédente



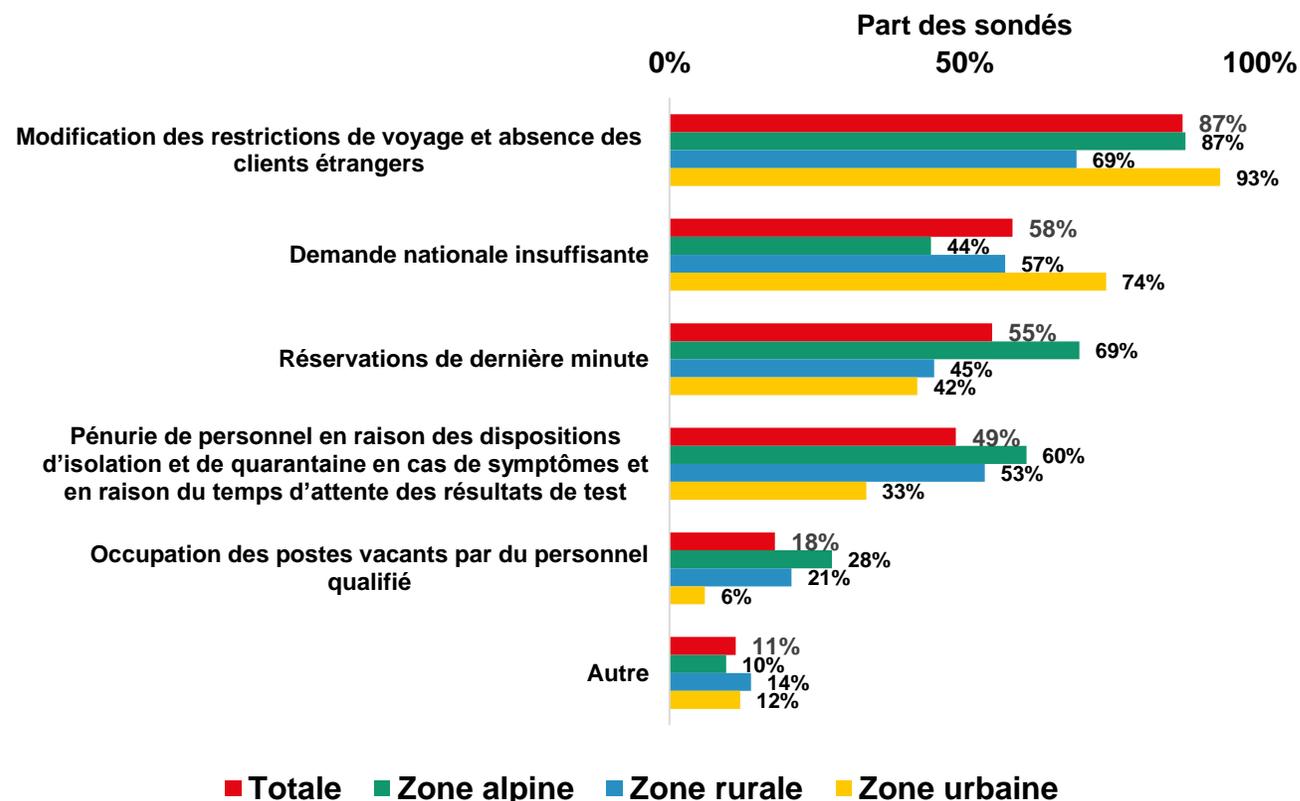
Toute l'année 2020 en comparaison avec l'exercice précédent



Quels sont selon vous les plus grands défis pour les six prochains mois?

La préoccupation première concerne les restrictions de voyage changeantes et l'absence des clients étrangers: ceci est problématique tout particulièrement pour les établissements urbains et alpins. La part des hôtels en zone rurale qui éprouvent les limitations de voyage changeantes comme un problème est certes plus petite, mais ce défi se trouve aussi en première place aux yeux de ces établissements.

Dans les régions alpines, les réservations de dernière minute et l'absence de personnel en cas de maladie sont ressentis comme les défis majeurs. Dans les villes, la demande nationale insuffisante se place en seconde position du palmarès des plus grands défis.

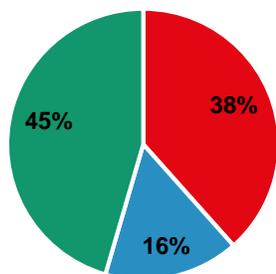


n = 375

Échantillon

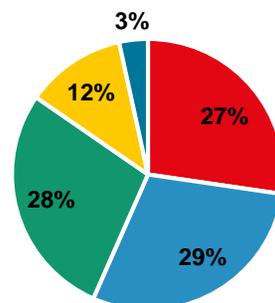
Participants: 411 établissements hôteliers

Échantillon dans l'hôtellerie: situation géographique



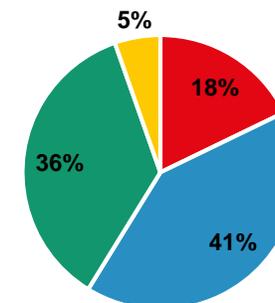
■ Zone urbaine ■ Zone rurale ■ Zone alpine

Échantillon dans l'hôtellerie: nombre de chambres



■ 0 - 25 ■ 26 - 50 ■ 51 - 100 ■ 101 - 200 ■ Plus de 200

Échantillon dans l'hôtellerie: classification



■ 1-2 étoiles + Swiss Lodge ■ 3 étoiles ■ 4 étoiles ■ 5 étoiles

Ratio nombre de participants à l'enquête/membres d'HotellerieSuisse, par région

Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	Région	
Tessin	argovienne	bâloise	Grisons	bernoise	Lucerne / lac des Quatre-cantons	Jura et Pays des Trois-Lacs	zurichoise	Suisse orientale	Valais	Oberland bernois	fribourgeoise	Genève	Vaud
14 %	18 %	53 %	18 %	32 %	20 %	15 %	22 %	25 %	14 %	30 %	11 %	22 %	18 %